



06 Industrie et services

Statistique structurelle des entreprises STATENT

Note explicative sur la rectification des résultats de la STATENT 2011 – 2018

Neuchâtel, 2021

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: statent@bfs.admin.ch, tél. 058 463 62 66
Rédaction: Joachim Welte, WSA
Contenu: Joachim Welte, WSA
Domaine: 6 Industrie et service
Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Langue du texte original: Français
Concept de mise en page: Section DIAM
Copyright: OFS, Neuchâtel 2021
Reproduction autorisée seulement avec l'accord préalable des auteurs

Table des matières

1	Contexte	3
2	Principales caractéristiques de la rectification 2021	3
3	Impacts de la rectification 2021	5
4	Synthèse et perspectives	7

1 Contexte

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) fournit des informations précieuses pour les analyses de la structure de l'économie, notamment par la mise à disposition de chiffres détaillés sur l'appareil productif (entreprises, établissements, emplois, activités économiques, classes de taille, etc.). Or, le tissu économique change constamment. Tant les sources des données que la statistique doivent s'adapter afin de capter au mieux ces évolutions. Toutefois, l'intégration dans les statistiques ne peut pas toujours se faire au même rythme que dans les sources. Ces dernières peuvent reposer sur des données administratives qui connaissent habituellement des états différents au fil du temps. Par ailleurs, les statistiques doivent présenter une certaine stabilité au niveau des résultats pour répondre au besoin de constance exprimé par les utilisateurs. Il faut par conséquent constamment arbitrer entre des états différents de l'information et les besoins des utilisateurs. C'est la raison pour laquelle les séries de résultats statistiques sont révisées à intervalle régulier tandis que les sources sont continuellement mises à jour.

Ce document présente les grandes lignes de la rectification¹ de la statistique structurelle des entreprises (STATENT), réalisée en 2021. Jusqu'en 2018, les données STATENT étaient corrigées pour l'ensemble de la période, avec la diffusion de résultats dits « provisoires » pour la dernière année de référence (année t), et des résultats « définitifs » pour l'année t-1. Depuis lors, une nouvelle politique de révision a été mise en place. En effet, après 6 ans d'expérience, le niveau de maturité de la STATENT était devenu suffisant pour garantir une certaine stabilité des données produites. S'alignant sur les politiques usuelles de révision dans les statistiques économiques, la STATENT est dorénavant reconsidérée environ chaque 5 ans.

L'exercice de rectification des données STATENT, conduit par l'OFS en 2021, a porté sur la période 2011 à 2018. Les corrections découlent de l'intégration des données les plus actuelles livrées par les caisses AVS, des améliorations continues de la codification des unités en termes d'activités économiques (NOGA), ou encore de diverses procédures d'harmonisation (p.ex. siège légal des unités de production, modèle de calcul

des emplois en équivalents plein temps (EPT), etc.). Au final, les nouveaux résultats relatifs à la série 2011 – 2018 sont publiés en même temps que les données STATENT 2019. De ce fait, les utilisateurs peuvent obtenir une série de jeux de données cohérentes pour l'ensemble de la période 2011 – 2019.

2 Principales caractéristiques de la rectification 2021

Etant donné qu'elle n'intègre aucun changement méthodologique, la nouvelle série de résultats se distingue de l'ancienne série uniquement par le fait qu'elle prend en compte les informations les plus récentes qui sont disponibles dans les sources. Il peut s'agir d'informations nouvelles qui n'existaient pas au moment de la production de l'ancienne série ou de corrections de valeurs imprécises ou erronées.

Concrètement, la rectification de la série de données STATENT 2011-2018 porte sur les éléments suivants :

1. Intégration des informations les plus récentes livrées par les caisses AVS

Nouvelles analyses sur les indépendants pour les années 2011-2014

Une analyse des données de base a montré que le seuil de revenu AVS considéré pour la prise en compte d'un emploi indépendant était trop bas au début de la période d'observation. Cela a conduit à une surestimation du nombre d'indépendants, en particulier pour la période 2011 à 2014. Par conséquent, une correction modérée à la baisse a été apportée aux résultats.

Corrections de valeurs manquantes

Parfois, certaines unités ne reçoivent pas de valeurs de la source AVS. Lorsque cela arrivait, les caisses AVS fournissaient des informations pour imputer ces valeurs manquantes pour une année grâce aux valeurs connues d'autres années pour ces mêmes unités. Entretiens, les caisses AVS ont livré des informations corrigées qui ont été appliquées dans les données révisées.

2. Prise en compte des traitements et harmonisations réalisés dans le registre des entreprises et des établissements (REE)

¹ Une rectification des données se distingue d'une révision méthodologique. Celle-ci consiste à réviser des données par suite de changements survenus au niveau des méthodes, des bases conceptuelles et/ou des classifications. Pour sa part, la rectification vise à la correction de données déjà diffusées suite de mise à disposition de nouvelles informations dans les données

sources. Une révision d'ordre méthodologique de la STATENT devrait intervenir dans les 4 à 5 prochaines années.

Rectification de la codification des unités en termes d'activités économiques (NOGA)

L'enjeu ici est d'intégrer les différentes modifications apportées à la branche d'activité économique dans le REE et de les répercuter correctement sur les années concernées. On distingue les modifications dues à un changement réel d'activité, qui ne doivent s'appliquer qu'à partir de l'année où la nouvelle activité est effective, des corrections dues à des erreurs de codification. Ces dernières peuvent, le cas échéant, être répercutées de manière harmonisée sur l'ensemble de la série.

*Adaptations basées sur les nouvelles livraisons des sources Profiling et Profiling Light*²

Ces dernières années, les enquêtes profiling et profiling light ont livré des nouvelles informations qui ont permis d'améliorer et d'harmoniser les données disponibles sur les unités du secteur public. On peut citer par exemple :

- L'harmonisation et les corrections de sauts dans les données livrées par les administrations cantonales et communales ;
- L'harmonisation des unités du secteur public dont la forme juridique fluctuait entre « entreprise publique », « corporation de droit public » et « administration publique ».

Ces adaptations ont permis notamment d'harmoniser les données des universités et des hautes écoles afin qu'elles soient uniformément définies comme des unités distinctes de l'administration (cantonale p.ex.). Ceci a permis leur classement dans la branche « Enseignement » au lieu de la branche « Administration publique ». D'autre part, ces adaptations ont permis d'améliorer les estimations pour les communes qui ne fournissent pas des informations.

Stabilisation des numéros d'identification des unités et harmonisation de leur siège administratif

L'appariement des unités provenant de la source AVS avec le REE conduit parfois à des variations dans les numéros d'identification des entreprises et des établissements. Ce phénomène s'est accentué en 2018 avec l'introduction du SBER³. Les traitements effectués dans ce contexte ont consisté à assurer la continuité des numéros d'identification.

En outre, les informations disponibles dans le SBER ont permis de reconsidérer le siège administratif des entreprises. Ce dernier correspond dorénavant systématiquement au siège juridique déclaré dans le registre de référence UID (registre du commerce, TVA, etc.).

Cette donnée a pu être harmonisée sur toute la période de référence de la STATENT.

3. Ajustements et harmonisation du modèle d'estimation des emplois en équivalent plein temps (EPT)

Le modèle de calcul des EPT a été revu selon les principes suivants :

- Harmonisation sur l'ensemble de la série d'ajustements ponctuels qui avaient été apportés au fil des années ;
- Prise en compte systématique des corrections livrées par les caisses AVS et de toutes les informations disponibles pour l'ensemble de la période ;
- Minimisation des lacunes du modèle au début de la période, notamment par l'application de paramètres issus de la révision de la statistique de l'emploi (BESTA) effectuée en 2015.

Au final, ces traitements ont permis d'optimiser le modèle d'estimations des EPT dans le but d'assurer une meilleure cohérence sur l'ensemble de la série.

4. Implémentation de corrections annoncées par des partenaires externes

Une fois par an, les membres de la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT) reçoivent des données très complètes et détaillées. Ces informations leur permettent de conduire des analyses spécifiques pour leurs régions. En retour, les membres de la CORSTAT fournissent à l'OFS des feedbacks sur la qualité des données (commentaires, questions, etc.). Ces feedbacks sont en principe analysés et, si nécessaire, intégrés dans le processus de production. Toutefois, il arrive que certaines corrections n'aient pas pu être intégrées dans la production annuelle. La rectification 2021 a permis de traiter ces corrections résiduelles.

5. Autres améliorations

En outre, des améliorations ponctuelles ont été intégrées dans les jeux de données. C'est notamment le cas pour la géolocalisation de certaines unités, harmonisée sur toute la série, au moyen d'informations plus précises sur les coordonnées métriques et l'identificateur de bâtiment EGID.

² Afin de simplifier au maximum la livraison des informations sur la structure des unités du REE, l'OFS a développé des partenariats personnalisés avec certaines entreprises et administrations. Ces derniers permettent de récolter de manière simplifiée des données pour les établissements et l'emploi.

³ Le SBER est une application dénommée « Swiss Business Register », qui a été mise en œuvre en décembre 2018 à l'issue d'un projet de réingénierie du REE. Pour plus d'info : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/registres/registre-entreprises/registre-entreprises-etablissements/donnees-actuelles.html>



3 Impacts de la rectification 2021

Une analyse de l'impact de la rectification de la STATENT est réalisée ci-dessous grâce à la comparaison des nouveaux résultats agrégés de la STATENT rectifiée avec ceux de l'ancienne série précédemment publiés pour la période de référence 2011 – 2018. Ce chapitre met en évidence les différences les plus importantes en termes d'unités institutionnelles⁴ et d'emplois et apporte des explications sur la cause des écarts.

3.1 Période la plus touchée

Tout d'abord, on observe que le nombre d'unités est inférieur dans la série de données rectifiée. Cette différence concerne principalement les premières années (de 2011 à 2014). Elle s'explique notamment par la correction à la baisse du nombre d'indépendants dont le seuil de revenu pour être considéré dans l'AVS a été revu à la hausse. D'autre part, les nouvelles livraisons de données AVS ont permis de revoir certaines imputations qui avaient été faites en l'absence de valeurs réelles.

L'impact en termes d'emploi est relativement modeste puisqu'il s'agit principalement d'entreprises indépendantes de taille relativement petite.

T1 : Différence du nombre d'unités institutionnelles, d'emplois et d'emplois en équivalent plein temps entre l'ancienne et la nouvelle série, 2011-2018

Année	Unités institutionnelles			Emplois		
	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence
2011	561'645	567'011	- 5'366	4'866'992	4'870'708	- 3'716
2012	565'615	571'881	- 6'266	4'917'345	4'920'433	- 3'088
2013	574'036	577'679	- 3'643	4'983'753	4'982'153	1'600
2014	590'671	593'638	- 2'967	5'048'430	5'046'273	2'157
2015	597'592	597'216	376	5'079'845	5'078'915	930
2016	601'667	601'755	- 88	5'122'323	5'120'335	1'988
2017	606'123	606'090	33	5'182'557	5'180'170	2'387
2018	609'159	608'952	207	5'252'344	5'249'958	2'386

3.2 Différence par classe de taille

La comparaison du nombre d'unités et d'emplois classé par classe de taille révèle des écarts relativement peu importants. En effet, seules les unités de moins de 10 emplois sont légèrement impactées à la baisse. Les autres classes de taille présentent une relative stabilité en termes d'unités. Cela s'explique à nouveau par la correction du nombre d'indépendants relevé au point 3.1. Quelques 100 unités supplémentaires avec plus de 250 emplois sont présentes dans la nouvelle série. Cela s'explique principalement par l'harmonisation des données sur les hautes écoles et universités. En effet dans l'ancienne série, ces unités et leurs emplois étaient généralement rattachées à l'administration cantonale et n'apparaissaient donc pas comme unités distinctes. L'harmonisation des données a permis de considérer les universités et hautes écoles comme unités distinctes du canton et apparaissent alors dans la nouvelle série avec des niveaux d'emploi élevés.

⁴ [Unité institutionnelle selon STATENT | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

Par ailleurs, les unités de plus de 250 emplois gagnent près de 19'000 emplois entre l'ancienne et la nouvelle série. Cela s'explique principalement par l'harmonisation des données de structure et d'emploi du secteur public qui permet une meilleure consolidation de l'emploi au niveau de l'unité. L'emploi de ces unités était, dans l'ancienne série, réparti sur différentes unités de taille plus petite. L'harmonisation des données a permis une consolidation de l'emploi au niveau d'une seule unité. Il en découle ainsi une augmentation de l'emploi qui se concentre dans les unités de plus de 250 emplois. Les villes et les églises sont notamment concernées par cette consolidation.

T2 : Différence du nombre d'unités institutionnelles et d'emplois entre l'ancienne et la nouvelle série par classe de taille, 2011-2018 confondu

Classe de taille	Unités institutionnelles			Emplois		
	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence
1-9 emplois	4'191'514	4'209'832	- 18'318	9'418'374	9'437'055	- 18'681
10-49 emplois	420'497	419'998	499	8'144'392	8'136'449	7'943
50-249 emplois	79'767	79'769	- 2	7'914'067	7'918'970	- 4'903
250 emplois et plus	14'730	14'623	107	14'976'756	14'956'471	20'285

3.3 Différence au niveau des activités économiques

Vu leur importance relative, les secteurs tertiaire et secondaire sont naturellement davantage concernés par les corrections. Le secteur tertiaire présente une baisse du nombre d'unités associée à une hausse du nombre d'emploi. Ces deux phénomènes s'expliquent par des raisons distinctes. La baisse du nombre d'unités provient principalement des raisons évoquées au point 3.1 alors que la hausse du nombre d'emplois provient notamment de réallocations d'emplois du secteur secondaire vers le secteur tertiaire. Ce second élément s'explique par l'harmonisation des codes NOGA de quelques grandes unités.

L'harmonisation du classement des unités par activités économiques (NOGA) a permis de corriger les codes NOGA de certaines unités qui étaient par exemple classées dans la production de denrées alimentaires. A ce titre, ces unités apparaissaient dans le secteur secondaire. Or, il apparaît que ces unités exercent des activités de vente. Elles se retrouvent tout naturellement dans le secteur tertiaire. Quelques unités actives dans le « commerce de détails de pain, de pâtisserie et de confiserie » (NOGA 472401) ainsi que les activités de « commerce de détails de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé » (NOGA 472200) sont notamment concernées. Par ailleurs, quelques grandes unités classées dans l'ancienne série dans le secteur secondaire sous l'activité « Construction générale de bâtiments et d'ouvrages de génie civil sans prédominance » (NOGA 412003) ont été reclassées dans le secteur tertiaire. En effet, ces unités n'exercent pas des activités de construction mais ont plutôt des activités de gestion telles que les « activités des autres sociétés de holding » (NOGA 642002) ou l'« administration et gestion de biens immobiliers » (NOGA 683200). Enfin, l'harmonisation du classement des hautes écoles et universités a engendré des transferts d'emplois importants de la branche NOGA 84 (« Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire ») à la branche NOGA 85 (« Enseignement »). Dans les données rectifiées, les universités et les hautes écoles sont traitées comme des unités juridiques autonomes. Auparavant, l'emploi de la plupart des universités et des hautes écoles faisait partie de l'administration cantonale.

T3 : Différence du nombre d'unités institutionnelles et d'emplois entre l'ancienne et la nouvelle série par secteur économique, 2011-2018 confondu

Secteur économique	Unités institutionnelles			Emplois		
	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence
secteur primaire	444'200	443'187	1'013	1'305'603	1'306'413	- 810
secteur secondaire	724'475	726'245	- 1'770	8'762'526	8'767'118	- 4'592
secteur tertiaire	3'537'833	3'554'790	- 16'957	30'385'460	30'375'414	10'046

3.4 Différence au niveau régional

Le tableau T4 illustre les différences par grandes régions en termes d'emplois et d'unités. Entre l'ancienne et la nouvelle série, la grande région « Zurich » perd environ 3'800 unités avec près de 260'000 emplois. A l'inverse, la grande région « Suisse centrale » gagne quelques 5'700 unités et plus de 200'000 emplois. Une analyse détaillée démontre qu'il y a un transfert d'unités et d'emplois entre ces deux grandes régions qui, s'explique notamment par l'harmonisation de l'adresse du siège administratif de l'entreprise. Ce dernier correspond dorénavant systématiquement au siège juridique déclaré dans le registre de référence UID (registre du commerce, TVA, etc.). Cela concerne principalement de grandes sociétés anonymes du secteur privé qui étaient classées dans le canton de Zurich dans l'ancienne série et qui sont maintenant dans les cantons de Zoug et de Schwytz.

T4 : Différence du nombre d'unités institutionnelles et d'emplois entre l'ancienne et la nouvelle série par grande région, 2011-2018 confondu

Grandes régions	Unités institutionnelles			Emplois		
	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence
Région lémanique (GE, VD, VS)	867'654	882'606	- 14'952	6'945'106	7'067'332	- 122'226
Espace Mittelland (BE,FR,JU,NE,SO)	967'747	972'548	- 4'801	8'859'437	8'834'138	25'299
Nord-Ouest de la Suisse (AG,BL,BS)	566'334	567'057	- 723	5'694'007	5'534'257	159'750
Zurich (ZH)	814'526	818'308	- 3'782	8'170'104	8'428'546	- 258'442
Suisse orientale (AI,AR,GR,SG,SH,TG)	678'031	677'453	578	5'050'727	5'045'013	5'714
Suisse centrale (LU,NW,OW,SZ,UR,ZG)	545'826	540'085	5'741	4'125'825	3'922'429	203'396
Tessin (TI)	266'390	266'165	225	1'608'383	1'617'230	- 8'847

3.5 Différence en termes d'emplois et d'EPT

Les EPT sont à la baisse entre l'ancienne et la nouvelle série alors que les emplois ont relativement peu varié (voir tableau T5). Il en résulte de facto une correction à la hausse du taux moyen d'emploi entre la nouvelle et l'ancienne série. La hausse est particulièrement marquée sur la période 2011 – 2014. Les optimisations apportées au modèle d'estimations des EPT ont plus largement impacté cette période. Enfin, il convient de relever que l'exercice réalisé sur le modèle EPT a donné lieu à une plus grande stabilité du niveau général des EPT et de leur répartition par branche d'activité.

T5 : Différence du nombre d'emplois et d'emplois en équivalent plein temps entre l'ancienne et la nouvelle série, 2011-2018

Année	Emplois			EPT			Taux d'emploi moyen		
	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence	Nouvelle série	Ancienne série	Différence
2011	4'866'992	4'870'708	- 3'716	3'793'539	3'849'380	- 55'841	79.03	77.94	1.1
2012	4'917'345	4'920'433	- 3'088	3'832'016	3'867'250	- 35'234	78.60	77.93	0.7
2013	4'983'753	4'982'153	1'600	3'883'656	3'932'973	- 49'317	78.94	77.93	1.0
2014	5'048'430	5'046'273	2'157	3'930'488	3'977'495	- 47'008	78.82	77.86	1.0
2015	5'079'845	5'078'915	930	3'949'818	3'973'940	- 24'121	78.24	77.75	0.5
2016	5'122'323	5'120'335	1'988	3'974'373	4'001'093	- 26'720	78.14	77.59	0.5
2017	5'182'557	5'180'170	2'387	4'013'168	4'040'592	- 27'424	78.00	77.44	0.6
2018	5'252'344	5'249'958	2'386	4'093'992	4'113'221	- 19'229	78.35	77.95	0.4

4 Synthèse et perspectives

La rectification de la STATENT a été un exercice d'envergure qui permet de disposer d'une série plus stable et qui repose sur des données sources plus actuelles et de meilleure qualité. Au final, les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- Les premières années de la STATENT sont d'avantage concernées par les corrections suite à l'intégration de données sources plus récentes, notamment sur les indépendants. Ce sont donc les très petites entreprises de moins de 10 emplois qui sont le plus impactées.

- Au niveau des branches d'activités économiques, la rectification touche surtout les services industriels, le commerce de détail, la construction, et l'enseignement.
- L'emploi de certaines villes a également été corrigé sur l'ensemble de la nouvelle série, même si le niveau d'emploi au niveau géographique des communes, cantons et grandes régions est resté globalement proche des résultats publiés initialement.

De nouveaux jeux de données individuelles pour la période de référence 2011 – 2018 sont produits et mis à disposition au mois de novembre 2021 lors de la diffusion des résultats de la STATENT 2019. Par ailleurs, pour des raisons de calendrier, les résultats de la STATENT rectifiée n'ont pas pu être intégrés dans les indicateurs macroéconomiques (p.ex. comptes nationaux, productivité du travail, etc.). Les nouvelles données seront par contre prises en compte dans le prochain exercice de production et de diffusion des indicateurs macroéconomiques.